



De Cathy Berberian, l'histoire a surtout voulu retenir le mari célèbre (Luciano Berio) et ses qualités de cantatrice, quand bien même elle a aussi composé de la musique. NATIONAAL ARCHIEF, FOTOCOLLECTIE ANEFO / CC

Les compositrices sont toujours invisibilisées, leur musique peu jouée. Un livre décortique les enjeux de pouvoir qui maintiennent les femmes dans le silence. Interview des coordinatrices

SORTIR DU SILENCE



ELISABETH HAAS

Egalité ► Cathy Berberian, qu'on associe seulement à son mari ou à ses qualités d'interprète; Anna Maria Mozart, qui aurait certainement eu autant de talent que son frère si elle n'avait pas été empêchée de composer; Fanny Mendelssohn, qui reste «la sœur de»; Kaija Saariaho, qui a fait l'objet, jusqu'à sa mort en 2023, de commentaires sexistes et dépréciatifs dans la presse: les compositrices ne jouent pas à armes égales dans le milieu de la musique classique. Et pourtant, à toutes les époques, des femmes ont composé de la musique. Elles sont nombreuses. C'est ce que prouve avec force l'ouvrage codirigé par Delphine Vincent, maîtresse d'enseignement et de recherche en musicologie, et Pauline Milani, lectrice en histoire contemporaine, toutes deux à l'université de Fribourg.

En 2022, la musicologue et l'historienne ont organisé un colloque interdisciplinaire, le premier à l'échelle suisse à poser un regard féministe sur la place des femmes dans le canon musical. L'ouvrage issu des contributions du colloque s'intitule *Les silences de la musique: écrire l'histoire des compositrices*. Il montre, exemples à l'appui, comment les productions des compositrices ont été invisibilisées et pourquoi aujourd'hui encore on ne juge pas leur musique digne d'intérêt.

Le chiffre ne laisse pas indifférent: en Suisse, 2,3% seulement des œuvres jouées durant la saison 2018-2019 dans les programmes de concerts, d'orchestres, d'opéras ou de festivals classiques étaient écrites par des compositrices. Sur le plan international, c'est à peine mieux (7%). Décryptage.

Vu la grande inertie du répertoire classique, ce chiffre montre une très grosse marge de progression...

«Encore aujourd'hui,

le 'génie' est associé au masculin. C'est un mot que je bannis»

Delphine Vincent

Delphine Vincent (DV): De temps en temps, sur une saison, on dépasse les 7%, puis la proportion redescend. A l'OCL par exemple, le chef Joshua Weilerstein était très engagé sur la question des compositrices. Mais dans la saison qui vient d'être dévoilée, sur une cinquantaine d'œuvres, il n'y en a que deux de compositrices. Aujourd'hui encore, c'est un métier qui reste très masculin, mais ces chiffres ne reflètent pas la proportion de femmes dans ce métier, ne serait-ce que par rapport à celles qui sortent des classes de conservatoire. Il y a un facteur de discrimination à l'œuvre dans les choix de programmation.

Pauline Milani (PM): Dans l'histoire, les femmes rencontrent trois grosses barrières dans leur accès à la composition. Cela commence par l'accès à la formation: entrer dans un conservatoire leur a été interdit jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Celles qui accédaient à la formation venaient elles-mêmes d'une famille de musiciens. Une autre barrière est sociétale: il faut des appuis pour être jouée. Sans oublier les freins dus au mariage et aux normes: une femme n'était pas légitime dans ce milieu. La troisième barrière est liée au canon: comment une œuvre est-elle intégrée dans l'histoire de la musique? Même les femmes qui ont passé les deux premières barrières, qui ont pu se former, être jouées, n'ont pas été considérées par les historiens de la musique, elles ont été effacées du canon, elles doivent donc être redécouvertes. Nous montrons que celles qui sont connues aujourd'hui, qui sont établies, qui ont réussi, ont encore traversé des embûches liées à leur genre.

Que faire de ce canon, si on l'apprécie sincèrement?

DV: On peut garder l'amour de la musique. Il ne s'agit pas pour nous de faire exploser tout le canon, mais de remettre les œuvres dans leur contexte de production et de réception.

*** **Et de remettre en cause par exemple ce stéréotype qui veut que seules les symphonies et concertos soient des «grandes» œuvres...**

PM: Il y a beaucoup à dire sur les genres musicaux et leur appréciation. Qui a décidé que tels genres étaient plus importants que d'autres? Les genres considérés comme les plus importants sont dominés par les hommes, alors que les genres dominés par les femmes sont considérés comme mineurs. Pourquoi?

«Les genres musicaux considérés comme les plus importants sont dominés par les hommes»

Pauline Milani

DV: Au XIX^e siècle, la production des femmes était cantonnée aux salons, elles écrivaient de la musique pour piano qu'elles pouvaient jouer, elles chantaient parfois des lieder. Ça ne dérangeait pas trop, le salon relevait de l'espace privé. L'espace public par excellence, c'était le concert symphonique.

PM: De là à dire qu'elles n'en étaient pas capables? Il faut retourner aux conditions matérielles et décortiquer les rapports de pouvoir.



Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
<https://lecourrier.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 6'575
Parution: 5x/semaine



Page: 19
Surface: 201'827 mm²



Éditions Slatkine
GENÈVE

Ordre: 844003
N° de thème: 844.003
Référence: 92268363
Couverture Page: 3/5

DV: L'opéra a également longtemps été inaccessible aux femmes. De nos jours des femmes écrivent des opéras, mais on est loin de la parité dans les institutions traditionnelles. Et si on creuse, il y a des compositrices surtout dans les opéras destinés aux enfants, les stéréotypes vont jusque-là.

Comment se sont développés ces rapports de pouvoir?

PM: Nous sommes encore tributaires des schémas de pensée qui se sont épanouis au XIX^e siècle, mais qui remontent plus haut. A la femme est attribué un rôle de reproduction, à l'homme de création. Une femme pouvait être interprète de la musique, mais c'est

l'homme qui était le compositeur. Ces représentations culturelles persistent de nos jours.

DV: Notamment dans la notion romantique de «génie». Encore aujourd'hui le «génie» est associé au masculin, il ne peut s'appliquer à une femme. Personnellement c'est un mot que je bannis. LA LIBERTÉ

L'ŒUVRE DE CAROLINE CHARRIÈRE AU RÉPERTOIRE

Une compositrice fribourgeoise a pu, en partie, vivre de la composition: c'est Caroline Charrière. La musicologue Delphine Vincent rappelle qu'elle «a été jouée, qu'elle s'est imposée au-delà de sa région, qu'elle a réussi malgré les embûches». Ce qui ne veut pas encore dire qu'elle restera inscrite au répertoire. Passé la période des hommages, sera-t-elle encore défendue par les chef-fes, les programmeur-trices? La musicologue Irène Minder-Jeanerret travaille actuellement à sa biographie, tandis qu'un colloque international se tiendra à Fribourg au mois d'octobre: «Ce sera le premier colloque musicologique consacré à une compositrice en Suisse!» selon Delphine Vincent. Même dans le domaine de la recherche universitaire, le plafond de verre résiste: les compositrices sont peu étudiées. Et pour analyser leurs œuvres et les situer dans l'histoire générale de la musique, encore faut-il que les partitions soient éditées et que des enregistrements existent. EHS/LIB

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
<https://lecourrier.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 6'575
Parution: 5x/semaine



Page: 19
Surface: 201'827 mm²



Éditions Slatkine
GENÈVE

Ordre: 844003
N° de thème: 844.003
Référence: 92268363
Coupure Page: 4/5



L'ouvrage *Les Silences de la musique* évoque notamment Sofia Goubaidouline, compositrice russe qui n'a cessé de défendre une ligne anticonformiste, malgré le régime soviétique. KEYSTONE



Ces «oublis» coupables

Parution ► Dirigé par Delphine Vincent et Pauline Milani, l'ouvrage collectif *Les Silences de la musique* écrit l'histoire des compositrices et analyse les raisons de leur invisibilisation.

D'aucuns considèrent que la musique possède une valeur universelle, incontestable. Or *Les Silences de la musique*, ouvrage dirigé par Delphine Vincent et Pauline Milani, témoigne du contraire. Car s'il est une catégorie d'artistes qui a été longtemps tenue à l'écart d'une reconnaissance légitime, c'est bien celle des compositrices.

De nombreux mécanismes d'exclusion sont à l'œuvre, de manière parfois inconsciente, toujours pernicieuse. Il y a le fait de ne pas être considérées comme égales à leurs collègues masculins, l'accent étant mis continuellement sur le caractère «féminin» de leurs compositions. Et, reléguées aux festivals de musique consacrés exclusivement aux compositrices – dans un «ghetto» –, elles se sont vues nier la dignité de participer à des festivals de musique tout court. Faute de soutien d'institutions capables de financer leur travail, et n'étant pas ou peu jouées en public, leur travail a été voué à l'oubli. Réduites à l'influence et aux relations avec leurs collègues masculins plus célèbres, elles

ont vu dépréciée la valeur de leurs créations originales.

Ainsi de Galina Ustvolskaïa, compositrice russe associée toute sa vie à Dmitri Chostakovitch, son professeur depuis quelques années seulement et dont elle se démarque explicitement sur le plan artistique. La figure encombrante du compositeur, et l'éloignement d'Ustvolskaïa par rapport à l'orthodoxie attendue des artistes soviétiques, rendaient invisible sa voix originale et radicale, redécouverte seulement récemment.

Autre exemple, celui de Cathy Berberian, sans doute la chanteuse d'avant-garde la plus importante de la seconde moitié du XX^e siècle, cruellement peu reconnue comme créatrice. Sa brève carrière de compositrice suscite pourtant l'enthousiasme, avec des concerts à la Scala de Milan ou au Carnegie Hall de New York. Mais son mariage avec le compositeur Luciano Berio, dont elle se sépare après quatorze ans, obscurcit cette partie de sa carrière, la postérité se souvenant d'elle presque exclusivement comme vocaliste. Et même celles dont les compositions font l'unanimité, telle Kaija Saariaho, sont renvoyées à des formules descriptives qui en minorent la valeur artistique.

Des nombreux mécanismes d'exclusion sont à l'œuvre, de manière parfois inconsciente, toujours pernicieuse

C'est une discrimination qui remonte à plusieurs siècles et part de la langue, de cette idée imposée à la société selon laquelle certains métiers, et surtout les activités artistiques et musicales, considérées comme plus nobles, doivent s'exprimer seulement au masculin. Aujourd'hui encore, le mécanisme se perpétue dans la critique, le journalisme musical, la programmation des concerts et festivals, métiers où les femmes sont sous-représentées. Démanteler ces biais qui imprègnent la langue exige patience et méthode: traiter les sources avec rigueur, contextualiser chaque histoire dans son époque et son milieu social, reconstruire le récit de manière impartiale. Prendre conscience de tout cela est la première étape pour «écrire une histoire de la composition musicale qui soit inclusive». Le voyage sera fascinant et riche de précieuses découvertes. **MARCO DE VIDI**

Delphine Vincent, Pauline Milani (dir.),
Les Silences de la musique, écrire l'histoire des compositrices,
Ed. Slatkine, 142 pp.